

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1604/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse un professeur d'éducation physique et sportive.

n° 69-1604/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 novembre 1969

Numéro JO
n° 24 du 25/11/1969

Date du numéro
25 novembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean Le Lay, professeur d'éducation physique et sportive 6e échelon, est, pour compter du 6 octobre 1969, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse pour servir au lycée mixte de Djibouti.